

FRAIS DE DÉPLACEMENT

En dollars

Exercice financier : 2023-2024

Trimestre : Juillet à septembre 2023

Personnes concernées	Total des frais de déplacement
Personnel du Directeur des poursuites criminelles et pénales	488 435 \$
Total	

Informations complémentaires

— Aucun personnel de cabinet au Directeur des poursuites criminelles et pénales
Les sommes déclarées correspondent aux factures comptabilisées durant la période visée.